



CHARTRE DES GREETERS

Destination Royan Atlantique

Pays Royannais

L'Office de Tourisme Communautaire Destination Royan Atlantique, désire proposer une nouvelle façon de découvrir, tout au long de l'année, les richesses du Pays Royannais, et ceux, grâce à la rencontre avec ses habitants passionnés que l'on appelle « greeters ».

QUI SONT LES GREETERS ?

Un Greeter (en français : hôtes) est un habitant qui, dans le cadre d'une démarche personnelle et désintéressée, accueille bénévolement des visiteurs (maximum 6 personnes) pour leur faire découvrir et partager son quotidien ou ses passions lors d'une promenade sur notre Territoire.

Le greeter n'est pas un guide professionnel ; pas d'itinéraire tracé, pas de discours établi et de rémunération. C'est la qualité de la rencontre qui fera la qualité de la découverte du pays royannais!

Les promenades proposées n'ont rien en commun avec des visites guidées professionnelles ; axées sur une expérience patrimoniale personnelle, elles viennent se surajouter- sans en prendre la place ! - aux visites guidées existantes (avec guide conférencier).

Ainsi, à travers ses passions et ses souvenirs personnels, le Greeter partage ses coups de cœur, son histoire et son regard unique posé sur son territoire.

Les Greeters ont pour premier devoir d'être motivés, ouverts aux autres, sociables et disponibles. Parler une langue étrangère n'est pas obligatoire, mais ceci peut être un plus.

Le Greeter s'engage à ne pas tenir de discours politique ou religieux.

Il faut impérativement avoir plus de 18 ans, néanmoins les mineurs peuvent accompagner un Greeter dans sa visite.

Les six valeurs partagées par tous les Greeters dans le monde :

1. Les Greeters sont **bénévoles** ; la rencontre avec un Greeter est entièrement **gratuite**.
2. Ils sont un « visage ami » pour le(s) visiteur(s).
3. Les Greeters accueillent des individuels et des groupes jusqu'à **6 personnes**.
4. Les Greeters accueillent toute personne, visiteur et bénévole, **sans aucune discrimination**.
5. Les réseaux de Greeters s'inscrivent dans une démarche de **tourisme durable**.
6. Ils participent également à l'enrichissement culturel et économique des communautés locales et contribuent à **l'image positive des destinations**.



OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE - DESTINATION ROYAN ATLANTIQUE
 46, avenue du Docteur Joliot-Curie - 17200 Royan - Tél : +33 (0)5 46 08 21 00 - royanatlantique.fr
 Code APE : 7990Z - Siret : 824 868 608 000 38 - Organisme local de tourisme immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours N°IM017170005
 Assurance Responsabilité Civile professionnelle : AXA FRANCE IARD SA - 313, Terrasses de l'Arche - 92727 NANTERRE CEDEX
 Garantie financière : APST - 15 Avenue Carnot - 75017 PARIS





QUI SONT LES VISITEURS ?

Tous les publics sont les bienvenus, qu'ils soient des personnes seules, des familles, des groupes d'amis, des couples, des personnes locales, en séjour touristique ou en voyage d'affaires.

Les personnes qui souhaitent rencontrer un Greeter, sont avant tout des personnes désireuses de découvrir le territoire à travers un regard différent et original, celui d'habitants passionnés.

Le groupe de visiteurs doit être composé au moins d'une personne âgée de plus de 18 ans et ne peut excéder 6 personnes.

COMMENT L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DESTINATION ROYAN ATLANTIQUE MET-IL EN CONTACT VISITEURS ET GREETERS ?

L'Office de Tourisme Communautaire Destination Royan Atlantique est l'organisation locale qui :

- Anime le réseau des Greeters,
- Gère la mise en relation entre visiteurs et Greeters,
- Assure la promotion du réseau via ses outils de communication,
- Informe le Greeters des éventuelles remarques émises par le visiteur,
- Garanti le respect de la philosophie Greeters pour ne pas concurrencer l'activité des guides.

Afin de bénéficier d'une rencontre avec un Greeter, chaque visiteur ou groupe de visiteurs remplit un questionnaire en ligne sur le site de l'Office de Tourisme Communautaire Destination Royan Atlantique (OTC), dans lequel il décrit ses goûts (arts, environnement, sports...) et ce qu'il souhaite découvrir au cours de son séjour.

Ce questionnaire permet à l'OTC de trouver un Greeter.

Puis le Greeter fixe un rendez-vous, qui sera communiqué au visiteur par l'OTC. Ce lieu de rendez-vous devra être choisi en fonction du lieu de la promenade.

Le formulaire visiteur sera remis au Greeter accueillant, avant la date de la rencontre, afin de mieux connaître son interlocuteur.

LA RENCONTRE

Chaque rencontre est unique, et « taillée sur mesure » en fonction de la demande du visiteur, de la proposition du Greeter et d'autres facteurs comme la météo.

Le Greeter peut accueillir le(s) visiteur(s) seul ou avec une personne de son choix, en fonction des visiteurs accueillis.

La rencontre dure environ deux heures mais elle peut durer plus longtemps dans la mesure où le Greeter et le/les visiteurs sont d'accords.

Les dépenses engagées (consommations dans un café, tickets de transport en commun, ticket d'entrée, etc....) sont réglées individuellement.

Le Greeter n'a aucune obligation de payer pour le ou les visiteurs et vice-versa.





La rencontre avec un Greeter est entièrement gratuite pour le visiteur, le Greeter ne doit accepter aucun pourboire ou rétribution pour lui-même.

En revanche, chaque organisation de Greeters est libre d'accepter et d'encourager, les donations faites par les visiteurs à la fédération.

Les déplacements à pied et à vélo sont à privilégier, il n'est pas idéal de proposer une sortie en voiture pour des questions d'assurance. Les transports en commun sont conseillés ; démarche qui s'inscrit dans le développement durable.

Le/les visiteurs sont avertis des règles et s'engagent à les respecter. Si ce n'est pas le cas (retard de plus de 20 minutes ou non justifié, manque de respect, non intérêt pour la balade...) le Greeters a la liberté d'écourter ou d'annuler la rencontre.

RESPONSABILITÉ

Le visiteur reconnaît avoir pris connaissance de la gratuité de la rencontre.

Il ne peut engager ni la responsabilité de l'organisation de Greeters ni celle du bénévole pour toute défaillance ou litige.

Les balades se font sous la responsabilité de chacun des participants.

L'Office de Tourisme Communautaire Destination Royan Atlantique ne pourra, en aucun cas, être tenu responsable d'un incident ou accident pouvant survenir au cours d'une rencontre.

LA MARQUE « France Greeters MD » est la propriété de la "Fédération France Greeters. La Fédération France Greeters suit les valeurs fondamentales mises en place par le mouvement mondial IGA « International Greeters Association ».

- ☐ Ayant pris connaissance de la Charte, je m'engage :
- à garantir la philosophie Greeters en respectant chacun de ces éléments
 - et à ne recevoir aucune rétribution financière à ce titre.
- ☐ Je déclare souscrire à une assurance à responsabilité civile.
- ☐ J'autorise l'Office de Tourisme Communautaire Destination Royan Atlantique à diffuser les prises de vue réalisées dans le cadre de mes activités en lien avec les Greeters sur les supports de communication papier et numériques, par différents moyens de diffusion. Chaque utilisation de ma photographie sera rendue anonyme (ou non selon les besoins de l'utilisation), dans le parfait respect de la personne.

A Le

Nom :

Prénom :

Signature précédée

de la mention « Lu et Approuvé »

Vos contacts privilégiés :

Alice GARCIA : al.garcia@royanatlantique.fr

Stéphanie FERREIRA : s.ferreira@royanatlantique.fr

☎ : 07 86 88 34 80



OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE - DESTINATION ROYAN ATLANTIQUE
 46, avenue du Docteur Joliot-Curie - 17200 Royan - Tél : +33 (0)5 46 08 21 00 - royanatlantique.fr
 Code APE : 7990Z - Siret : 824 868 608 000 38 - Organisme local de tourisme immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours N°IM017170005
 Assurance Responsabilité Civile professionnelle : AXA FRANCE IARD SA - 313, Terrasses de l'Arche - 92727 NANTERRE CEDEX
 Garantie financière : APST - 15 Avenue Carnot - 75017 PARIS

